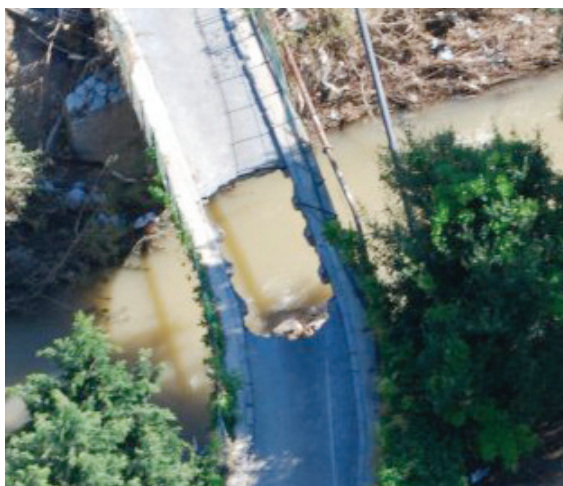


ENSEMBLE AUTOUR DE L'ARGENS ET SES AFFLUENTS

► LETTRE D'INFORMATION DU PROGRAMME D' ACTIONS
DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Actu

Bilan des actions engagées depuis 4 ans sur le bassin versant



Depuis 2010, le département se mobilise pour mieux prévenir et diminuer les dommages des inondations.

Crédits photos : DDTM 83 - Conception et réalisation : MAYANE



CONSEIL
GÉNÉRAL

N°4 - Juin 2014



2010

6 MOIS

DE PRÉCIPITATIONS
EN 24 HEURES



25

VICTIMES



1

MILLIARD D'EUROS
DE DÉGÂTS



2000

ENTREPRISES
AFFECTÉES



1 000

LOGEMENTS
INHABITABLES



2 450

PERSONNES
SECOURUES



1 350

PERSONNES
HÉLITREUILLÉES



62

COMMUNES
RECONNUES EN ÉTAT
DE CATASTROPHE
NATURELLE

Malgré son caractère exceptionnel, tout indique que ce type de phénomène aléatoire n'est pas aussi rare qu'on a tendance à le croire. De plus, il pourrait apparaître en tout point du territoire. Il est donc indispensable de s'y préparer.

4 ANS APRÈS, LES AVANCÉES

↪ *Le PAPI d'intention, une phase nécessaire d'étude*

Les dégâts considérables des inondations de 2010 ont mis en évidence la forte vulnérabilité du territoire du bassin versant de l'Argens. Quatre ans plus tard, de nombreuses actions ont été engagées.

Des actions réalisées en urgence



Dès la décrue, de lourdes opérations ont été réalisées pour rétablir rapidement le bon écoulement de l'eau. Il s'agissait notamment de travaux d'enlèvement des embâcles dans l'Argens et ses affluents. Le lit des cours d'eau a été débarrassé des arbres et déchets transportés pendant la crue.



En parallèle, des expertises ont été réalisées. Ces dernières permettent de mieux comprendre les phénomènes à l'origine des inondations.

Une telle analyse, menée à chaud, fournit en effet de précieux enseignements sur l'emprise de l'inondation, les hauteurs d'eau et les débits, ainsi que sur le fonctionnement de certains ouvrages.

Le PAPI, un travail à long terme

Quatre ans plus tard, et malgré les nouvelles crues survenues depuis, le paysage évolue. De gros travaux ont déjà été réalisés pour restaurer les berges, notamment sur la Nartuby, et plusieurs maisons jugées trop exposées ont pu être rachetées et démolies. De plus, des plans de prévention du risque inondation ont été élaborés afin de réguler l'urbanisation dans les zones potentiellement inondables.

L'objectif du PAPI d'intention est de définir une stratégie globale, qui sera déclinée en actions locales. La mise en œuvre de ces actions sera l'objet du PAPI complet porté par une structure dédiée : le futur syndicat mixte.

Toutes les études hydrauliques ont aujourd'hui été lancées, permettant d'ores et déjà de voir se dessiner les premiers scénarios d'aménagements.

Cependant, tous les aménagements ne suffiront pas à empêcher de nouvelles inondations. C'est pourquoi un important travail d'analyse du bâti est en cours afin de diminuer la vulnérabilité des constructions situées en zones inondables.



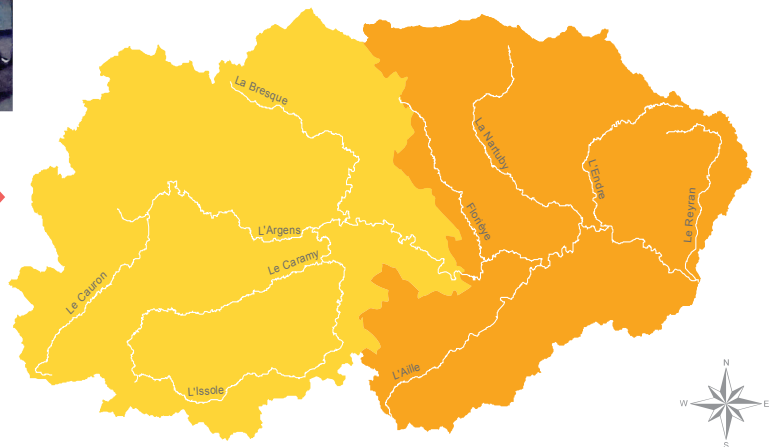


Définition de la stratégie globale de réduction de l'aléa à l'échelle du bassin versant

De façon concertée, l'action 5 du PAPI d'intention doit définir et valider la stratégie globale de réduction de l'aléa inondation du bassin versant.



Découpage du bassin versant en deux parties distinctes



	OUEST du bassin	EST du bassin
Caractéristiques	- Sols permettant l'infiltration des eaux, ruissellement modéré - Urbanisation plutôt diffuse	- Sols imperméables entraînant un ruissellement rapide - Urbanisation localement dense
Réaction	Crues lentes	Crues rapides
Actions à mettre en œuvre	Préserver les zones naturelles d'étalement des crues	- Favoriser l'étalement des crues et renforcer localement la rétention sur l'Aille et l'Endre - Aménager les berges et les exutoires pour faciliter l'écoulement des eaux dans la basse vallée

Les caractéristiques du territoire de l'Argens agissent grandement sur l'ampleur des crues.

Les résultats de l'étude permettent de définir les actions à mettre en œuvre en fonction des caractéristiques du territoire.

L'étude a aussi permis de définir des orientations communes à l'ensemble du territoire :

- Préserver les zones d'étalement des eaux
- Freiner les ruissellements et favoriser l'infiltration
- Réguler l'urbanisation dans les zones inondables
- Aménager les traversées urbaines pour faciliter le passage des crues fréquentes
- Protéger certains secteurs sensibles par des aménagements ponctuels
- Entretien des cours d'eau pour améliorer l'écoulement

Le diagnostic de vulnérabilité, une aide précieuse pour mieux faire face

La chambre d'Agriculture du Var a réalisé à ce jour 30 diagnostics de vulnérabilité des exploitations agricoles sinistrées en Dracénie et sur la Basse vallée de l'Argens.

Ces études, gratuites pour les propriétaires, caractérisent la vulnérabilité face au risque d'inondation. Il en ressort que les dommages subis sont considérables, tant sur les récoltes qu'en termes de pertes matérielles.

Autre point révélateur, la remise en état des exploitations a duré plus de 6 mois pour plus d'un tiers

d'entre elles et certaines ne sont toujours pas revenues à un niveau normal d'activité.

Pour les 30 exploitations diagnostiquées, des solutions ont été proposées pour réduire la vulnérabilité. Elles comprennent notamment, la mise en œuvre de pratiques agricoles adaptées ou encore la mise hors d'eau du matériel et des stocks.

La même démarche est initiée pour les entreprises (via la Chambre de commerce et d'industrie) ainsi que les maisons d'habitation en zone inondable. Les propriétaires et entrepreneurs volontaires pourront ainsi mieux prévenir la survenue des inondations futures en réalisant, à l'aide de subventions, des aménagements individuels adaptés.



Les autres avancées du PAPI

● SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS, future structure porteuse du PAPI

Le futur syndicat mixte du bassin versant de l'Argens, officiellement créé par arrêté préfectoral le 3 février dernier, est entré dans sa phase de préfiguration. Le 30 avril 2014, les locaux du Conseil général ont accueilli une réunion de travail organisée par les sous-préfets de Draguignan et de Brignoles.

Élus communaux et intercommunaux du périmètre se sont retrouvés pour évoquer les modalités pratiques de fonctionnement de cette structure. Elle sera opérationnelle d'ici 2015 afin de porter les actions du PAPI complet Argens et affluents.

Le Conseil général, avec l'aide d'un prestataire, accompagnera les collectivités dans la mise en place de cette nouvelle structure.

● AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE, un projet ambitieux pour la basse vallée de l'Argens

À la demande des communes du Muy, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Fréjus, le Département du Var mène un projet complémentaire aux actions du PAPI d'intention.

Un diagnostic est en cours pour évaluer la possibilité de redynamiser l'activité agricole sur ce territoire fertile, malgré les risques d'inondation. Le projet sera soumis fin 2014 à une instance décisionnelle, la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.

● ATELIER RÉGIONAL DU PAYSAGE, une réflexion stratégique sur la basse vallée de l'Argens

Diversification des activités agricoles entre plaines et coteaux, regroupement des bâtiments sur des buttes, aménagement de chemins d'accès pour l'entretien et la mise en valeur des berges... Autant de pistes explorées par trois étudiants de l'école nationale du Paysage encadrés par la Direction de l'Agriculture du Conseil général.

Ces idées, issues d'échanges avec les différents acteurs locaux, ont été présentées devant des élus et acteurs locaux le 12 mars 2014. Il s'agit là aussi de mieux concilier développement agricole et prévention des inondations.



«Ensemble construisons la prévention des inondations sur nos territoires»

Plus d'informations sur le site www.var.fr dans la rubrique Environnement, cadre de vie.